



FOSSES PURFLO / MILLENIUM EN POLYÉTHYLÈNE

>> Assainissement Individuel 3 à 5 m³

SUPER RENFORÇÉES

ASSAINISSEMENT AUTONOME INDIVIDUEL

Fosse toutes eaux monobloc en polyéthylène haute densité, imputrescible et résistant à l'hydrogène sulfuré. Elle est équipée d'un coude plongeur en entrée, d'un préfiltre intégré en sortie.

Orifice 2" nettoyage du coude plongeur orifice réhaussable par manchon vissé/collé + tube PVC + bouchon (non fourni)

Préperçages pour réalisations éventuelles des **ventilations**

Reprise et répartition des charges verticales par poutre horizontale

Renforcement de la rigidité par grandes ondulations

Renfort des fonds pour résistance accrue par 4 poutres verticales

Anneau de manutention moulé dans la masse

Trou d'homme avec collet intégré Ø 400 mm supprimant les risques d'ovalisation



Préfiltre intégré à chicanes meilleure rétention des M.E.S.

Verrouillage des poutres centrales par gousset



Fosse 3 m³
* : matériel conforme à la NF-EN 12566-1/A

Modèle	Dimensions (m)			Poids (kg)	Trou d'homme (D 400 mm)	H. fil d'eau Ent/Sort (m)	DN Ent/Sort (mm)
	Long.	Larg.	Haut.				
MILL. 3 réf. APC-146	2,43	1,44	1,49	137	1	1,30 / 1,26	100
MILL. 4 réf. APC-131	2,48	1,65	1,70	167		1,49 / 1,46	
MILL. 5 réf. APC-105	2,47	1,85	1,90	197		1,69 / 1,64	

OPTIONS :

- réhausse trou d'homme 3 à 5 m³ : H150 mm - réf. APC-843
- 2 sangles d'ancrage : réf. APC-766 (=1 sangle)
- couvercle étanche (eau/air) : nous consulter.

PRESCRIPTIONS D'ENTRETIEN (extrait de la norme XP-DTU64.1) :

- l'entretien des dispositifs d'assainissement non collectif est un élément prépondérant du bon fonctionnement des installations. En effet, un dispositif de prétraitement insuffisamment entretenu risque de porter préjudice au système épurateur situé en aval.
- les modalités d'entretien des dispositifs de traitement et de prétraitement concernent en particulier les éléments donnés dans le tableau ci-contre. Toute opération de vidange fait l'objet d'un document attestant du travail effectué. Toute opération d'entretien sur un appareil comportant un dispositif électromécanique est consignée dans un carnet. Dans tous les cas d'entretien et de maintenance, il y a lieu de se référer aux recommandations d'entretien du fabricant.
- le tableau (ci-dessous) donne des valeurs indicatives.

Produit	Objectifs de l'entretien	Action	Périodicité de référence
FOSSE SEPTIQUE	<i>Garantir la sécurité de l'installation</i>	<i>Vérifier la bonne fermeture des tampons et du dispositif de verrouillage («serrure»)</i>	<i>En permanence</i>
	<i>Détecter un éventuel dysfonctionnement</i>	<i>Contrôler visuellement l'état de l'effluent en sortie de fosse,</i>	<i>Inspection tous les 6 mois</i>
	Eviter le départ de boues vers le traitement	Inspection et vidange des boues et des flottants si hauteur des boues > 50% de la hauteur sous fil d'eau (fonction de la configuration de la fosse septique (*)) --- Veiller à la remise en eau (aussitôt la vidange réalisée)	Première inspection de l'ordre de 4 ans après mise en service ou vidange, puis périodicité à adapter en fonction de la hauteur de boue (et de l'utilisation)
PREFILTRE INTEGRE (OU NON) A LA FOSSE	Eviter son colmatage	Inspection et nettoyage (au jet d'eau sans enlever le préfiltre) si nécessaire	<i>APC prescrit une intervention tous les 6 mois</i>

Informations issues de la norme XP-DTU64.1, sauf prescriptions matérialisées par du texte en « *italique/gras* ». Pour plus d'informations, consultez la notice d'entretien.
(* : une faible hauteur de boue résiduelle, quelques centimètres, est souhaitable).

CACHET DU REVENDEUR



APC S.A.S. - B.P. 11 - 35430 CHATEAUNEUF D'ILLE-ET-VILAINE - FRANCE
TEL. (33) 02 99 58 45 55 - FAX (33) 02 99 58 37 66
e-mail : contact@apc-process.com / web : www.apc-process.com



Les dimensions et photos des produits sont proposées à titre indicatif. Dans un but d'amélioration, ils peuvent être sujets à modifications sans préavis. En cas de doute, nous consulter.

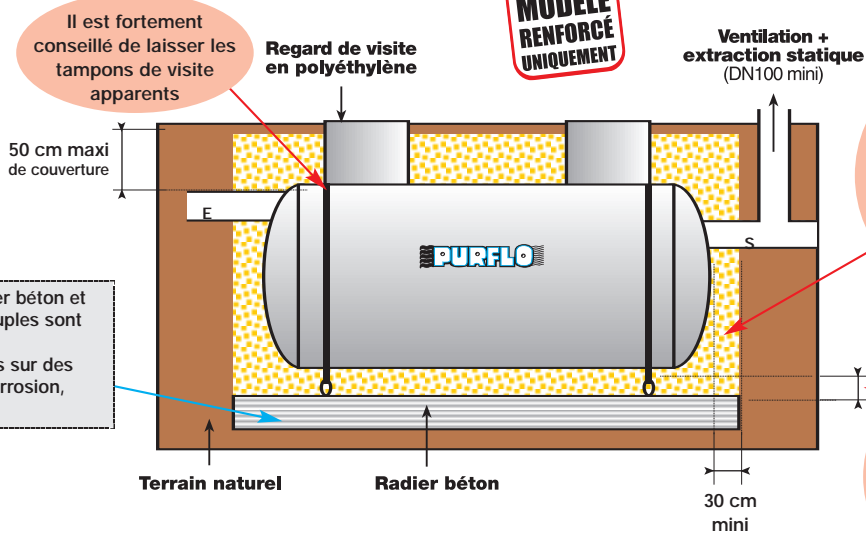
REMARQUES PREALABLES

- Avant le remblaiement, s'assurer du bon état général de la fosse et vérifier que les canalisations sont bien raccordées à celle-ci de façon étanche. Vérifier la bonne tenue des tubes/raidisseurs internes.
- Les abords directs et l'environnement de la fouille se présentent nécessairement sous la forme d'un sol naturel stable non remué (ou stabilisé) et plat (pente < 2%) sur 5 m. minimum tout autour de la fouille.
- Il est nécessaire de procéder au remplissage en eau de la fosse au fur et à mesure du remblaiement afin d'équilibrer les contraintes.
- Les accessoires utilisés seront de marque APC / CALONA PURFLO (réhausse, sangles,...) et dans tous les cas, la mise en oeuvre de réhausse béton avec report d'effort (direct ou indirect) sur nos ouvrages est strictement interdite (voir «pose en profondeur»).
- La vidange de l'ouvrage sera dans tous les cas effectuée à niveau constant, et dans tous les cas en dehors des périodes de forte pluviométrie.
- La mise en place de la filière complète d'assainissement individuel (dimensionnement du bac à graisses, ventilation, implantation de l'ouvrage, pente,...) est réalisée conformément à la norme XP P16.603/DTU 64.1.
- En terrain sec, la fosse est posée sur un lit de petits gravillons (granul. 3/6 mm, sans fines) bien tassé d'au moins 20 cm d'épaisseur, elle est remblayée aux petits gravillons (granul. 3/6 mm, sans fines). Le remblai se fait par couches successives de 30 cm parfaitement tassées.
- En terrain humide ou difficile, il faut approvisionner une FOSSE RENFORCÉE. Outre les dispositions spécifiques (voir schémas ci-dessous), elle est posée sur un lit de sable stabilisé (granul. 3/6 mm, 200 kg de ciment sec / m³ de sable) bien tassé d'au moins 20 cm d'épaisseur. Le remblai est réalisé au sable stabilisé (granul. 3/6 mm, 200 kg de ciment sec / m³ de sable). La fosse ne peut reposer de plus du 1/3 de sa hauteur dans l'eau (nappe) à tout moment de l'année.
- La couverture est à 80% réalisée aux petits gravillons (granul. 3/6 mm, sans fines, terre végétale en complément). Pour un ouvrage standard, son épaisseur ne peut excéder 30 cm au total. De 30 à 50 cm, approvisionner un ouvrage spécifiquement RENFORCE (sur demande) ou suivre les prescriptions pour «pose en profondeur». Pour plus de 50 cm de couverture, suivre les prescriptions pour «pose en profondeur». De plus, le modèle SUPER RENFORCÉ peut supporter une couverture de 80 cm.
- Dans tous les cas, suivre impérativement les notices de pose RECTO/VERSO. Pour plus d'informations, contactez votre revendeur ou/et nous consulter.

CONDITIONS DE POSE EN ZONE HUMIDE (INONDABLE, NAPPES PHRÉATIQUES, RUISSELLEMENTS...) ET SOLS DIFFICILES (ARGILEUX...)

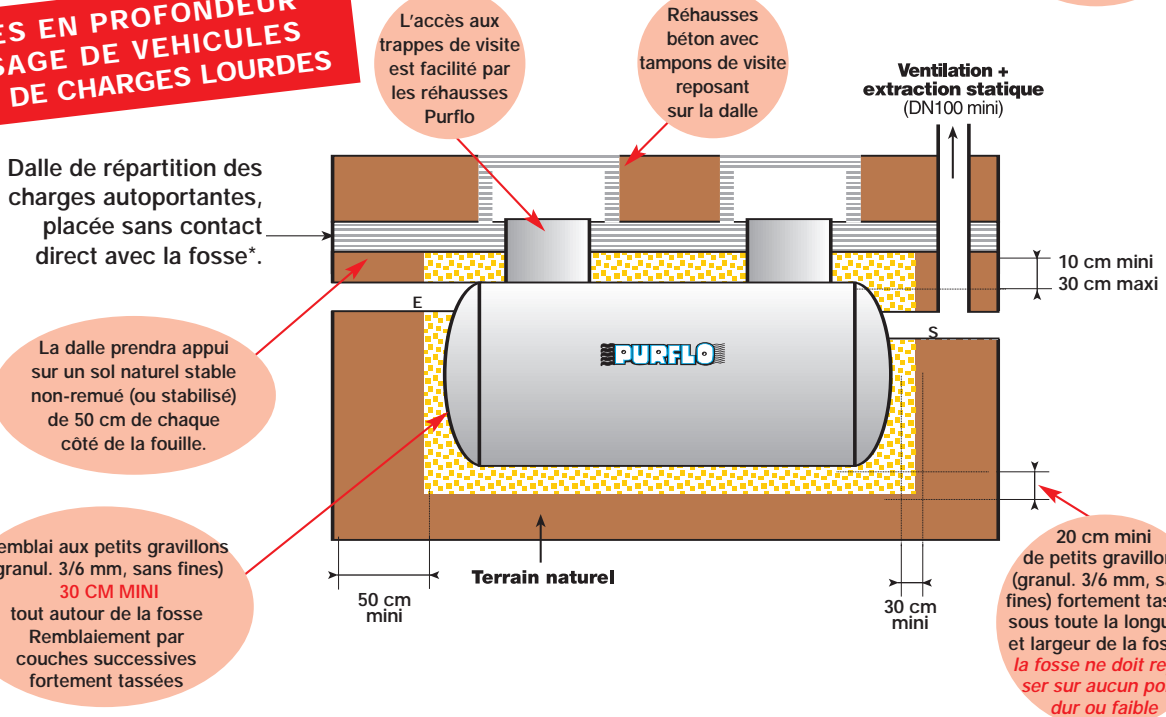
Jamais de réhausse béton

En zone inondable, le radier béton et l'ancrage avec sangles souples sont obligatoires. Raccordement des sangles sur des fers à béton traités anti-corrosion, solidaires du radier.



MODÈLE RENFORCÉ UNIQUEMENT

POSES EN PROFONDEUR PASSAGE DE VEHICULES DEPOT DE CHARGES LOURDES



* L'ensemble des éléments constitutifs de la fosse (trappe de visite, réhausse, colonne de vidange et collecteur éventuels,...) doivent être très nettement désolidarisés de la dalle de répartition et des éventuelles réhausse / béton.